

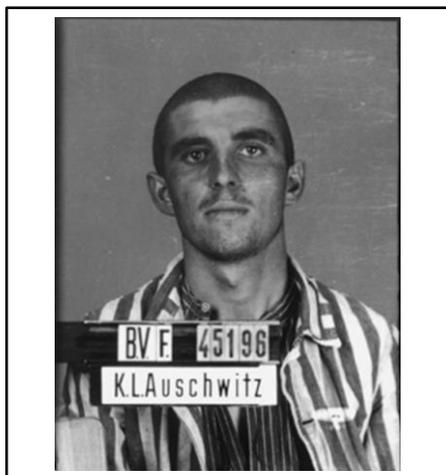
BARBEROUSSE_DANIEL

NOM, Prénoms :

BARBEROUSSE Daniel, Henri

N° matricule : 45196

A Auschwitz



Date et lieu de Naissance :

Né le 03/06/1920 à Saint-Cyr-l'École (78)

Biographie avant-guerre :

Fils d'Henri BARBEROUSSE, maçon, et d'Émilie Marguerite née GERMAIN

Daniel Barberousse va à l'école Jules Ferry jusqu'à 17 ans. Il termine ses études en obtenant un brevet d'enseignement technique.

Célibataire

Habitait Passage Danton à Saint-Cyr-l'École (78), chez ses parents.

Dessinateur industriel, chez Monsieur Bauché, au Chesnay (78), embauché grâce au directeur de l'école où il a étudié.

Membre du Parti Communiste

Circonstances de l'arrestation :

Arrêté pour propagande communiste et interné en raison de la dissolution en septembre 1939 du Parti Communiste à cause du pacte germano-soviétique - Un juge d'instruction du parquet de Versailles l'inculpe pour « reconstitution de groupement dissous », ainsi que quatre autres militants de Saint-Cyr

Date et lieu de l'arrestation :

Arrêté le 25/12/40 à Saint-Cyr-l'École (78) par la police française

Parcours avant déportation :

Le 19 mars 1941, le tribunal correctionnel de Versailles le condamne à trois mois d'emprisonnement, il est écroué à la Maison d'arrêt de la Ville.

Le 27 mars, à l'expiration de sa peine, il n'est pas libéré : le lendemain, le préfet de Seine-et-Oise signe l'arrêté ordonnant son internement administratif en application de la loi du 3 septembre 1940, « relative aux mesures à prendre [...] à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique ».

Il est interné au centre de résidence surveillée d'Aincourt (95)

Le 27 juin 1941, Daniel Barberousse fait partie d'un groupe de 88 internés communistes de Seine-et-Oise – dont 32 futurs « 45 000 » – remis aux « autorités d'occupation » et conduits à l'Hôtel Matignon, à Paris, – alors siège de la *Geheime Feldpolizei* – où ils sont rejoints par d'autres détenus, arrêtés le même jour et les jours suivants dans le département de la Seine. Tous sont ensuite menés au Fort de Romainville, sur la commune des Lilas (Seine / Seine-Saint-Denis – 93), élément du *Frontstalag* 122. Considérés comme étant en transit, ils ne sont pas enregistrés sur les registres du camp Deux jours plus tard, les hommes rassemblés sont conduits à la gare du Bourget (93) et transférés au camp allemand de Royallieu à Compiègne au camp de Royallieu

Parcours en déportation : prisons, camps, kommandos.

Déporté depuis Compiègne (convoi I.42 « convoi des 45 000 ») le 6/07/1942, il arrive à Auschwitz le 8/07/1942 ; il reçoit le matricule 45196.

Entassé avec ses compagnons au Block 13 ; ils sont ensuite répartis dans les Blocks 19 et 20 de Birkenau

Il est ramené au camp principal le 13 juillet 1942 au soir

Le 12 août, il est inscrit sur un registre du Block 20 (celui des contagieux) de l'« hôpital » (Revier, HKB) d'Auschwitz où

Date et lieu de décès :

Il décède le 25/08/1942 au Revier d'Auschwitz selon plusieurs registres tenus par l'administration SS du camp ; il a 22 ans.

Jugement de décès le 26/09/1958 à Versailles (78) - Acte de décès transcrit le 31/10/1958 à Saint-Cyr-l'École (78), décédé à Munich (Allemagne) le 30/06/1943.

Le Journal Officiel le déclare « Mort en déportation » et décédé le 30 juin 1943 à Munich (Allemagne)

Sources :

Cité dans le « Livre Mémorial des Déportés de France » de la F.M.D. Tome 1 (I.42) & dans le Livre « 1 000 Otages pour Auschwitz » de C. Cardon-Hamet

<http://www.bddm.org/liv/details.php?id=I.42.#BARBEROUSSE>

<https://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=1107089>

<https://maitron.fr/spip.php?article15651>

<http://www.memoirevive.org/daniel-barberousse-45196/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000455626>